FOIRE A TOUT D'OULINS - ÉTANG DES VINGTAINES

Organisée par le Comité des Fêtes d'Oulins (CFO)

Mercredi 1er Mai 2024

Tarifs: **4,50 €** le mètre linéaire pour les résidents d'Oulins
5,50 € le mètre linéaire pour les extérieurs
7€ le mètre linéaire pour inscription le jour-même à l'étang des vingtaines
(Selon disponibilité et en fin de placement)

- 2 mètres linéaires minimum.
- **Arrivée de 6h00 à 8h30 et installation des exposants jusqu'à 9h00.**
- Le numéro de votre emplacement vous sera communiqué à l'accueil des exposants le jour même.
- Fermeture de la Foire à Tout au plus tard à 18h.
- **En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué (même pour intempéries)**
- Parking de proximité, restauration et buvette assurés.

Documents à fournir :
Fiche d'inscription remplie et signée ainsi que le règlement signé
Pièce d'identité (copie de la carte d'identité, passeport ou permis de conduire).
Attention : Toute inscription incomplète ne sera prise en compte.

Date limite d'inscription : 24 avril 2024

Inscriptions en mairie d'Oulins aux heures d'ouverture (pas de réservation par téléphone).

A lire attentivement merci d'avance.

Nous rappelons aux participants de la « Foire à tout » quelques points importants :

- Les membres du Comité des Fêtes d'Oulins, y compris son président, agissent exclusivement en tant que bénévoles, sans aucune contrepartie en retour.

- Le Comité des Fêtes d'Oulins est nécessairement tributaire des caractéristiques du terrain d'accueil, ce qui implique que le placement des participants puisse ne pas correspondre exactement aux souhaits de chacun.

- Le bon déroulement de la manifestation découle largement du comportement de chacun, notamment vis-à-vis des installations (ex : sanitaires). Le Comité des Fêtes d'Oulins ne saurait être responsable du comportement des participants ou des visiteurs.

Pour rappel :

- Aucune réservation d'emplacement n'est faite à l'inscription.

- Le placement s'effectuera le jour même dans l'ordre d'arrivée des participants, il s'effectue au fil de l'eau après passage aux tables des inscriptions.

- Aucun déplacement en voiture n'est autorisé après 9 h 00 jusqu'à la fin de la Foire à Tout (18 h 00) - hormis, les véhicules assurant la sécurité.

- Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à son départ.

CFO Comité des Fêtes d'Oulins

CFO Comité des Fêtes d'Oulins